



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
en exercice 19
présents 17
votants 19

Le jeudi 19 octobre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 octobre 2023

DELIBERATION N° 166/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Décision modification n° 7 –
Budget Principal

ABSENTS : Herbert WOLFERS, Michel BRAUN.

ONT DONNÉ POUVOIR : Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Michel BRAUN à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Audrey ROSSI

Madame Audrey ROSSI informe de la nécessité de prendre une décision modificative au Budget Principal et expose :

Pour permettre l'apurement du compte 238, et ainsi pouvoir bénéficier de la FCTVA sur ces opérations et ces dépenses, il est proposé au Conseil Municipal les opérations d'ordres budgétaires ci-dessous :

06023

COMMUNE de BREIL sur ROYA

Code INSEE

BUDGET PRINCIPAL

DM n°7 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N°7

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-21318 : Autres bâtiments publics	0.00 €	26 832.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00 €	26 832.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-639 : AGRANDISSEMENT ECOLE MATERNELLE	0.00 €	102 839.24 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-665 : CONSTRUCTION D'UN PONT MÉTAL-BOIS QUARTIER AIGARA	0.00 €	680 650.53 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-671 : ACQUISITION DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE GUIDI	0.00 €	677 491.55 €	0.00 €	0.00 €
D-238-639 : AGRANDISSEMENT ECOLE MATERNELLE	102 839.24 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-238-665 : CONSTRUCTION D'UN PONT MÉTAL-BOIS QUARTIER AIGARA	680 650.53 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-238-671 : ACQUISITION DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE GUIDI	677 491.55 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-238 : Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	26 832.00 €
TOTAL 23 : Immobilisations en cours	1 460 981.32 €	1 460 981.32 €	0.00 €	26 832.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 460 981.32 €	1 487 813.32 €	0.00 €	26 832.00 €
Total Général		26 832.00 €		26 832.00 €

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n° 7 au Budget Principal.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN